**Relation presse**

**01 55 82 82 20**

[**chomeurs@cgt.fr**](mailto:chomeurs@cgt.fr?__xts__=)

Montreuil, le 4 Novembre 2019

**La chasse aux travailleurs privés d’emploi et précaires s’intensifie : amplifions la lutte !**

**Au 1er Novembre : 400 000 chômeurs privés de leur droit à l’indemnisation, 710 000 impactés !**

En modifiant les conditions d’affiliations nécessaires à l’assurance-chômage pour ouvrir des droits – le passage de 4 à 6 mois de temps de travail sur une période de référence de 24 mois au lieu de 28 – le gouvernement va priver 400 000 chômeurs actuellement indemnisés de leur revenu de remplacement et 310 000 qui perdront jusqu’à 4 mois d’allocation. Jusqu’au 1er Novembre il fallait en moyenne, sur une année, travailler 1 jour sur 7 pour ouvrir des droits. Dorénavant, il faudra travailler 1 jour sur 4 ! Et ce dans une période où les licenciements s’accumulent et les contrats à très courte durée se développent : 56% des embauches ont une durée inférieure à 3 mois. Au lieu de combattre la précarité le gouvernement a donné le cadre légal à sa généralisation avec les ordonnances Macron, la loi travail et plus récemment la loi Dussopt qui légalise le recours à la précarité pour répondre à des besoins permanents dans la fonction publique.

Le décret du 1er Novembre est dans la droite lignée du décret anti-chômeur de Décembre 2018 qui a renforcé la politique répressive de pôle emploi : 1 à 4 mois de radiation et suppression de l’indemnisation si nous manquons un rendez-vous ou si nous ne recherchons pas assez un emploi qui n’existe même pas ! La politique répressive de la direction nationale de Pôle-Emploi ne vise qu’à une seule chose : sortir les chômeurs des listes de demandeurs d’emploi et les priver de leur indemnisation ! Au 4ème trimestre 2018, 51.6% des sorties à Pôle-Emploi ont eu comme motif « radiation ».

**Détruire notre système de protection sociale pour faire basculer les travailleurs privés d’emploi et précaires dans la charité publique !**

Après avoir supprimé les cotisations sociales (part salariale) au 1er Janvier pour les remplacer par l’impôt, Macron a repris la main sur la gestion de l’Assurance-Chômage. Le résultat : le vol de 3.4 milliards d’euros de droits d’indemnisation aux chômeurs ! Au 1er Avril, en modifiant les règles de son calcul, l’allocation chômage baissera pour 800 000 travailleurs privés d’emploi – le tiers des actuels indemnisés – de 25 à 50%. Faire renoncer ou priver d’accès les travailleurs privés d’emploi à leur droit, voilà le projet du gouvernement ! Et ce projet assassin, en 2018 14 000 travailleurs sont morts du chômage, ne vise qu’une seule chose : nous imposer la charité publique et le travail obligatoire !

**Le Revenu Universel d’Activité : charité publique, contrôle social et travail obligatoire**

Le gouvernement prévoit de fusionner les aides et allocations financées par l’impôt – RSA, APL, AAH, minimum vieillesse – par la création d’un « Revenu Universel d’Activité » (RUA). Alors que les attaques contre notre système de protection sociale – assurances chômage et retraite – se généralisent, le gouvernement veut priver des dizaines de millions de travailleurs de leurs droits sociaux et nous imposer la misère et le contrôle social. Car le RUA s’accompagnera d’un contrôle informatique renforcé pour suspicion de fraude qu’a dénoncé Jacques Toubon, défenseur des droits. En effet, le logiciel de contrôle informatique de la Caisse Nationale des Allocations Familiales a été paramétré pour suspecter tous les ressortissants nés hors de l’Union Européenne de possibles fraudeurs. Un fichage immonde que la CGT dénonce et demande son retrait immédiat !

De plus, le RUA ne sera pas perçu sans contrepartie de la part des allocataires. Le conseil d’Etat a validé, le 15 juin 2018, la politique du département du Haut-Rhin de demander en contre partie du RSA un « bénévolat » obligatoire de 7H par semaine et 30H par mois. Avec la mise en place du RUA – dans lequel figure le mot « Activité » – ce sera la généralisation du travail obligatoire pour l’ensemble des allocataires.

**Fichage ethnique, travail obligatoire : le Revenu Universel d’Activité n’est pas sans rappeler les heures les plus sombres de notre histoire !**

Après la mobilisation de ses comités locaux du 31 Octobre sur l’ensemble du territoire français, le Comité National des Travailleurs Privés d’Emploi et Précaires appel à la lutte contre la mise à mort de notre système de protection sociale basé sur la solidarité et son remplacement par le RUA !

Nous revendiquons le droit à l’indemnisation de 100% de l’ancien salaire ou du smic pour tous les travailleurs privés d’emploi par une assurance-chômage financée exclusivement par des cotisations et faisant partie intégrante d’une Sécurité Sociale universelle, protégeant les travailleurs de tous les risques de la vie (chômage, maladie, retraite, dépendance).

Nous poursuivrons notre mobilisation et seront dans l’action le 5 Décembre, journée de grève confédérale, et le 7 Décembre, manifestation nationale à Paris de la CGT contre le chômage et la précarité (départ à 14H devant la tour Montparnasse).

Stoppons le gouvernement dans son agenda réactionnaire au profit du capital, imposons la réponse aux besoins des travailleurs à l’ordre du jour !

Le Comité National des Travailleurs Privés d’Emploi et Précaires CGT